

Précision de la chancellerie

Concernant la période de transition d'ici la prise de possession
du siège épiscopal par Mgr Claude Hamelin.

En annonçant la nomination de notre nouvel évêque, Mgr Claude Hamelin, le pape François a également accepté, conformément au *Code de droit canonique*, la renonciation à son office de Mgr Lionel Gendron, P.S.S., qui avait atteint l'âge de 75 ans. Jusqu'à la prise de possession du siège épiscopal par Mgr Hamelin, le diocèse est en situation de « sede vacante », c'est –à-dire que « le siège est vacant » et que son administration est confiée à une autre personne. Le *Directoire pour le ministère pastoral des évêques (Apostolorum Successores)*, indique que

le Saint-Siège peut pourvoir au gouvernement du diocèse en nommant un administrateur apostolique. Même si toutes les facultés de l'évêque diocésain lui sont concédées, le régime du diocèse demeure celui de la vacance du Siège (no. 244).

Le Saint-Père a donc nommé Mgr Gendron **administrateur apostolique** pour cette période, et non *administrateur diocésain* comme le mentionnait le communiqué du 5 novembre dernier. Les pouvoirs de l'administrateur apostolique sont bien précisés par le *Code*. Ainsi, même s'il est appelé à gouverner et administrer notre diocèse, il ne peut toutefois pas fermer des paroisses ou des églises, promulguer des décrets ou changer la teneur des décrets actuels etc. Il jouera son rôle de façon provisoire, en lien, si nécessaire, avec le collègue des consultants jusqu'à ce que le nouvel évêque entre en fonction.

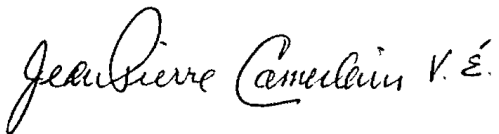
Durant la vacance du siège, l'administrateur apostolique invite les communautés paroissiales et religieuses, à prier avec ferveur pour le ministère de l'évêque élu. À cet égard, il est suggéré de nommer l'évêque élu dans la prière eucharistique.

Ainsi, dans la prière eucharistique numéro 2 on pourrait dire :

« Souviens-toi, Seigneur, de ton Église répandue à travers le monde : Fais-la grandir dans ta charité avec le Pape François, notre évêque élu Claude, notre administrateur apostolique Lionel, notre auxiliaire Louis et tous ceux et celles qui ont la charge de ton peuple.

Dans la prière eucharistique numéro 3 on pourrait dire :

« Affermis la foi et la charité de ton Église au long de son chemin sur la terre : veille sur ton serviteur le Pape François, notre évêque élu Claude, notre administrateur apostolique Lionel, notre auxiliaire Louis, l'ensemble des évêques, les prêtres, les diacres, les agentes et agents de pastorale et tout le peuple des rachetés. »



Jean-Pierre Camerlain, v.é.

Chancelier

Le 6 novembre 2019